



**Communiqué de Presse  
du 6 février 2020**

MIOP - 11 Passage de la Main d'Or 75011 Paris - 0749052748 - mmiop2016@gmail.com - miop.pro

## **Avec l'exclusion du SNJMG\* de la communauté médicale, l'ordre des médecins aggrave lourdement son cas !**

L'ordre des médecins va fêter ses 80 ans le 7 octobre prochain. Mais sa sagesse ne semble pas progresser avec son âge. Elle est même absente dans la tendance chronique qu'à l'institution ordinaire à pratiquer l'exclusion et la stigmatisation, alors qu'elle prétend être un modèle éthique et comportemental.

**Nous conservons en mémoire** que l'ordre des médecins, dans les premières années de son existence durant la première guerre mondiale, s'est engagé dans la chasse aux médecins juifs, communistes, francs maçons etc... Dans la stigmatisation, il a alors souvent devancé les pouvoirs politiques pétainiste et occupant ; il a été complice de l'assassinat de certains de nos confrères (cf les parcours de vie que nous avons récemment publiés des Drs Sabatino SCHINAZI et Charles NANCEL-PENARD, en Gironde).

**Nous avons un autre exemple notable issu des années 1970**, lors du mouvement de libéralisation de la contraception et de l'IVG en France; certains praticiens se sont retrouvés classés « médecins avorteurs » et mis à l'index par l'Ordre des médecins...il était alors présidé par Louis LORTAT-JACOB, recordman de longévité à la tête de l'ordre mais obstacle caricatural à l'évolution sociétale, multipliant les discours haineux et réactionnaires....

**Et nous venons d'être informés de l'exclusion qu'a subie hier le SNJMG** (Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes) dont une délégation devait participer à une nouvelle réunion de la commission « Jeunes médecins et Démographie médicale » sous l'égide de l'ordre des médecins, dans les locaux ordinaires à Paris. Il lui a été signifié une exclusion pour mauvaise conduite et intervention publique dans les suites du rapport de la Cour des Comptes de déc. 2019....

**Deux mois après ce diagnostic accablant de cette Cour des Comptes, l'Ordre des médecins confirme donc sa partialité et sa nocivité** ; il écarte de la communauté médicale, qu'il prétend représenter, celles et ceux qui ne sont pas dans la « ligne acceptable ». Il refuse d'accepter que le respect de la liberté d'expression et du pluralisme médical est une donnée indispensable au fonctionnement de notre démocratie

**C'est pourquoi le MIOP tient ce jour à exprimer tout son soutien au SNJMG** et va agir pour que cette nouvelle année soit celle de la fin des ordres professionnels totalitaires, accompagnés de leurs tribunaux d'exception et le début de la liberté associative retrouvée dans nos champs professionnels de la santé. La montée perceptible de la colère des professionnel-le-s ordinalisé-e-s nous donne espoir que nos responsables politiques mettent un terme à leurs collaborations avec ces lobbies ordinaires et échangent avec nous sur les alternatives à leur dissolution.

*\*Syndicat National des Jeunes Médecins Généralistes. Ironie de l'Histoire : ce syndicat a constitué le premier engagement de Patrick BOUET, actuellement président de l'Ordre national des médecins.*